



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada du

Canal-de-Lachine

Plan directeur

2018



© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2018.

Parcs Canada
PLAN DIRECTEUR LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU CANAL-DE-LACHINE, 2018.

Papier : R64-501/2018F
978-0-660-09404-5

PDF : R64-501/2018F-PDF
978-0-660-09403-8

This document is also available in English.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU CANAL-DE-LACHINE:

Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine
105, rue McGill, 6^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E7

Tél. : 514-283-6054 téléc. : 514-496-1263
Courriel : info.canal@pc.gc.ca
<http://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/qc/canallachine/info/gestion-management>

Sources des images de la page couverture

En haut, de gauche à droite : Parcs Canada et Archives nationales du Canada/PA-183232

En bas : Parcs Canada

Avant-propos



Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada appartiennent à tous les Canadiens et Canadiennes et offrent des expériences authentiquement canadiennes.

Ces endroits spéciaux forment l'un des plus beaux et plus vastes réseaux d'aires patrimoniales naturelles et culturelles protégées au monde.

Le gouvernement s'est engagé à protéger notre patrimoine naturel et culturel, à élargir le réseau des aires protégées et à contribuer au rétablissement des espèces en péril. Nous devons en même temps continuer d'offrir de nouveaux programmes et activités innovateurs axés sur les visiteurs et la sensibilisation pour permettre à davantage de Canadiens et de Canadiennes de découvrir les sites de Parcs Canada et d'apprendre au sujet de notre histoire, environnement et culture.

Ce nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine vient appuyer cette vision.

Les plans directeurs sont élaborés dans le cadre de consultations et de contributions exhaustives de personnes et d'organismes divers, dont les peuples autochtones, des résidents locaux et régionaux, des visiteurs et l'équipe dévouée œuvrant à Parcs Canada.

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation sont une priorité pour le gouvernement du Canada. J'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à ce plan pour leur engagement et leur esprit de collaboration.

À titre de ministre responsable de Parcs Canada, j'applaudis cet effort concerté, et je suis heureuse d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine.

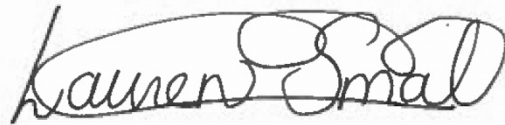
Catherine McKenna

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et
ministre responsable de Parcs Canada*

Recommandations

Recommandé par :

Daniel Watson
*Directeur général de l'Agence
Parcs Canada*



Lauren Small
*Directrice
Unité des Voies Navigables au Québec
Parcs Canada*



Luc-André Mercier
*Conseiller stratégique à la direction exécutive
Ontario et Voies Navigables
Parcs Canada*

Résumé

Le Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine est situé dans la portion sud de l'île de Montréal. Construit entre 1821 et 1825 dans le but de contourner les rapides de Lachine, cet ouvrage d'ingénierie de 14,5 kilomètres de longueur a non seulement facilité le transport des marchandises mais il a contribué de façon marquante au développement économique et urbain de la métropole. On le reconnaît d'ailleurs comme premier foyer de développement de l'industrie manufacturière au pays. Il a été désigné d'importance historique nationale en 1929.

De nos jours, le canal de Lachine continue d'accueillir les plaisanciers et de leur offrir des services d'éclusage et d'amarrage, en plus d'attirer plus de 1, 2 million de promeneurs et de cyclistes sur ses berges aménagées en parcours urbain verdoyant. C'est un endroit prisé également des amateurs de patrimoine en raison des témoins industriels qui y subsistent et de son cachet unique.

Le présent plan directeur remplace le plan directeur de 2004 qui correspondait à la conjoncture particulière de la réouverture du canal après avoir été inopérant pendant plus de 30 ans. Plusieurs objectifs visés par le plan de 2004 ont été réalisés et ont porté fruit notamment en matière de mise en valeur, de partenariat et d'appropriation du lieu. Des investissements importants annoncés en 2015 permettent actuellement la réalisation de travaux de remise en état des infrastructures du canal et assureront ainsi la pérennité des ouvrages essentiels à son opération.

Le nouveau plan directeur s'inscrit donc dans un contexte de renouvellement du lieu et de ses abords, en pleine revitalisation urbaine, et lui permettra de mieux se positionner dans l'offre touristique et culturelle de Montréal. La vision pour le canal de Lachine vise d'ailleurs à en faire un lieu emblématique et inspirant, porté par une communauté engagée envers sa protection et sa mise en valeur. Pour parvenir à cette vision, quatre stratégies-clés guideront la gestion du lieu au cours des 10 prochaines années:

Stratégie 1 : Le canal de Lachine : un emblème montréalais

Cette stratégie vise à doter le canal d'une identité forte et d'une signature distinctive, ancrées dans les valeurs patrimoniales du lieu, afin d'en faire une destination de premier plan pour les visiteurs locaux et les touristes. Trois objectifs soutiennent cette stratégie :

- Objectif 1.1 : La mise en valeur du canal de Lachine se distingue par son approche urbanistique et fait une large place à la participation d'intervenants innovateurs et créatifs du milieu montréalais.
- Objectif 1.2 : La condition et l'intégrité des ressources culturelles associées aux bâtiments et ouvrages d'ingénierie du canal sont améliorées.
- Objectif 1.3 : La concertation avec les services d'aménagement du territoire des arrondissements de la Ville de Montréal est maintenue et bonifiée afin de renforcer l'expression unique du paysage culturel urbain du canal de Lachine.

Stratégie 2 : Une expérience de visite renouvelée

Cette seconde stratégie ainsi que les objectifs ci-dessous mettent l'accent sur le renouvellement des installations et des services offerts en vue de mieux refléter les attentes des différents profils d'utilisateurs et les transformations récentes des quartiers adjacents.

- Objectif 2.1 : L'expérience de visite est rehaussée et le plein potentiel d'aménagement du canal est complété.
- Objectif 2.2 : Chacun des secteurs du canal fait l'objet d'un concept d'aménagement et d'une programmation d'expériences novatrices pour les visiteurs reflétant son histoire et ses particularités.
- Objectif 2.3 : Les cyclistes apprécient le choix varié d'expériences et de parcours qui leur est proposé, que ce soit à même les berges du canal, vers les quartiers bordant le canal ou dans d'autres endroits du réseau de Parcs Canada propices à la pratique du vélo.
- Objectif 2.4 : Des quais publics et des services destinés aux amateurs de plaisance sont ajoutés.
- Objectif 2.5 : Le canal propose en collaboration avec ses partenaires une programmation d'activités étalée sur les quatre saisons.

Stratégie 3 : Un bien collectif important, vecteur de développement pour les communautés

La stratégie 3 cherche à accroître l'intégration du canal avec les milieux qui le bordent de façon ce que ces derniers se l'approprient et en retirent le maximum de bénéfices. Ses objectifs sont :

- Objectif 3.1 : Les communautés se mobilisent pour le canal et participent activement à sa programmation et son rayonnement via une nouvelle approche de partenariat.
- Objectif 3.2 : La fréquentation croissante du canal se traduit par des opportunités de développement communautaires et socio-économiques pour les acteurs des milieux adjacents.

Stratégie 4 : Une vitrine exceptionnelle sur l'histoire et l'innovation

Cette stratégie vise à profiter de la localisation du canal en milieu urbain pour faire connaître l'expertise unique de Parc Canada et son vaste réseau d'endroits protégés.

- Objectif 4.1: Le canal de Lachine représente au sein de Parcs Canada un point de contact privilégié afin de mieux faire connaître la mission et les lieux historiques, les parcs nationaux et les aires marines de conservation gérés par l'Agence.
- Objectif 4.2 : En collaboration avec le programme national de diffusion externe/culturelle, le canal de Lachine participe activement à faire connaître les lieux historiques, les parcs nationaux et les aires marines de conservation.

Ce plan directeur préconise finalement une approche de gestion plus ciblée pour le secteur du bassin Peel. Ce dernier a été dans le passé un point de convergence stratégique pour les navires empruntant le canal. Aujourd'hui, il se trouve à la porte du Vieux Port et du centre-ville de Montréal et il possède un potentiel encore inexploité. Il est donc proposé pour le secteur du bassin Peel :

- D'élaborer une vision commune de développement avec les partenaires du milieu laquelle serait intégrée dans leurs projets respectifs pour le développement du secteur.
- D'en faire une véritable porte d'entrée au canal et de maximiser sa connectivité avec les quartiers qui l'entourent.
- De célébrer, par une programmation innovante d'activités et d'expériences, l'unicité du bassin en misant sur l'eau et les symboles patrimoniaux du lieu et des environs.

Table des matières

Avant-propos	iii
Recommandations	v
Résumé.....	vii
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national du Canal-de-Lachine.....	17
3.0 Contexte de planification	17
4.0 Vision.....	18
5.0 Stratégies clés.....	19
6.0 Approche de gestion par secteur pour le Bassin Peel.....	23
7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	28

Cartes

Carte 1 : Cadre régional	3
Carte 2 : Lieu historique national du Canal-de-Lachine.....	5
Carte 2.1	7
Carte 2.2	9
Carte 2.3	11
Carte 2.4	13
Carte 2.5	15
Carte 3 : Secteur du Bassin Peel	25

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

« Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada. »

En vertu de la Loi sur l'Agence Parcs Canada, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque lieu historique national. Le Plan directeur du lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine, une fois approuvé par la ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du lieu historique mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les Canadiens, les partenaires du milieu ainsi que différents intervenants ont participé à la préparation du nouveau plan directeur contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du lieu historique national. Le plan énonce une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du lieu historique du Canal-de-Lachine en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement continu à l'égard de la gestion du lieu historique national du Canal-de-Lachine dans les années à venir.



RÉGION

VOIES NAVIGABLES
AU QUÉBEC

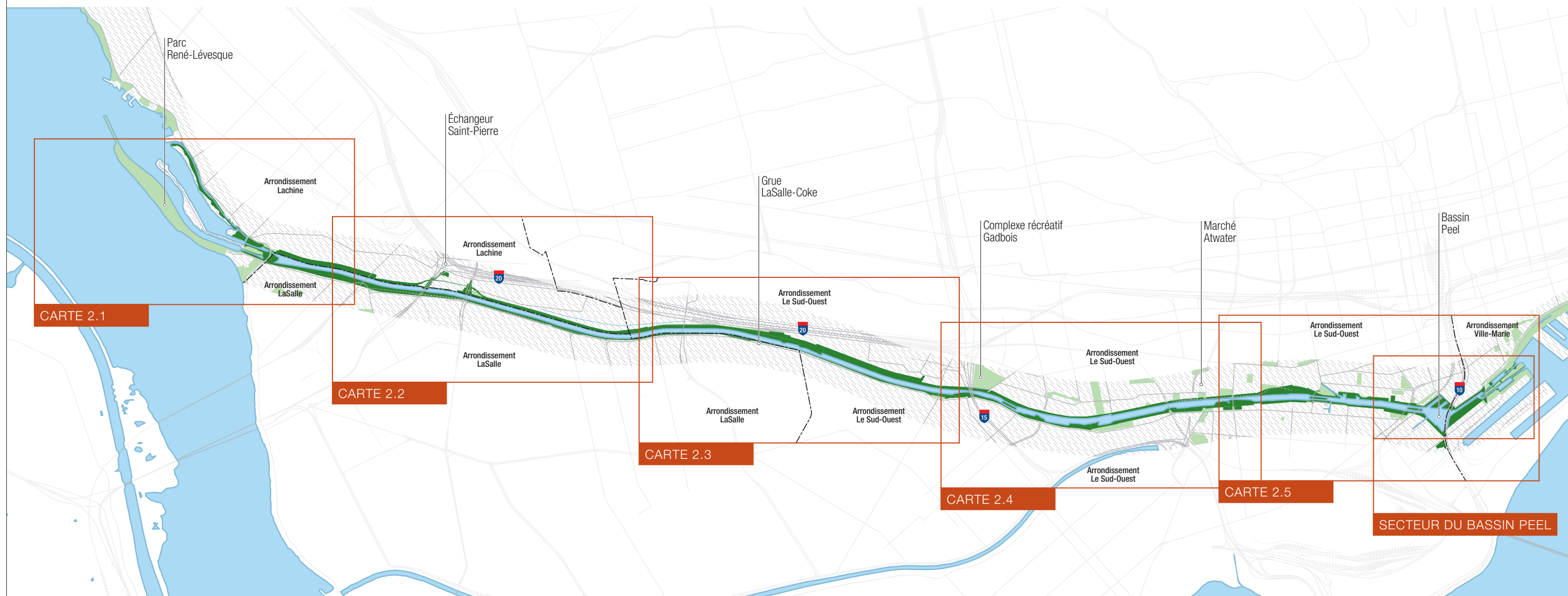
 SITES DES CANAUX HISTORIQUES DE PARCS CANADA (QUÉBEC)



JUILLET 2017

CADRE RÉGIONAL

CARTE 1



- PARCS CANADA
- PARC ET ESPACE VERT



JUILLET 2017

PLAN DIRECTEUR

CARTE 2



PLAN DIRECTEUR CARTE 2.1



ARRONDISSEMENTS
LACHINE
LASALLE

- PARCS CANADA
- PARC ET ESPACE VERT
- PISTE DU CANAL
- ⋯ SENTIER PIÉTON

0 125 250 500 m JUILLET 2017



ARRONDISSEMENTS
LACHINE
LASALLE
LE SUD-OUEST

- PARCS CANADA
- PARC ET ESPACE VERT
- PISTE DU CANAL
- SENTIER PIÉTON



PLAN DIRECTEUR **CARTE 2.2**

2.1	2.2	2.3	2.4	2.5
LACHINE	LACHINE			VIEUX-PORT



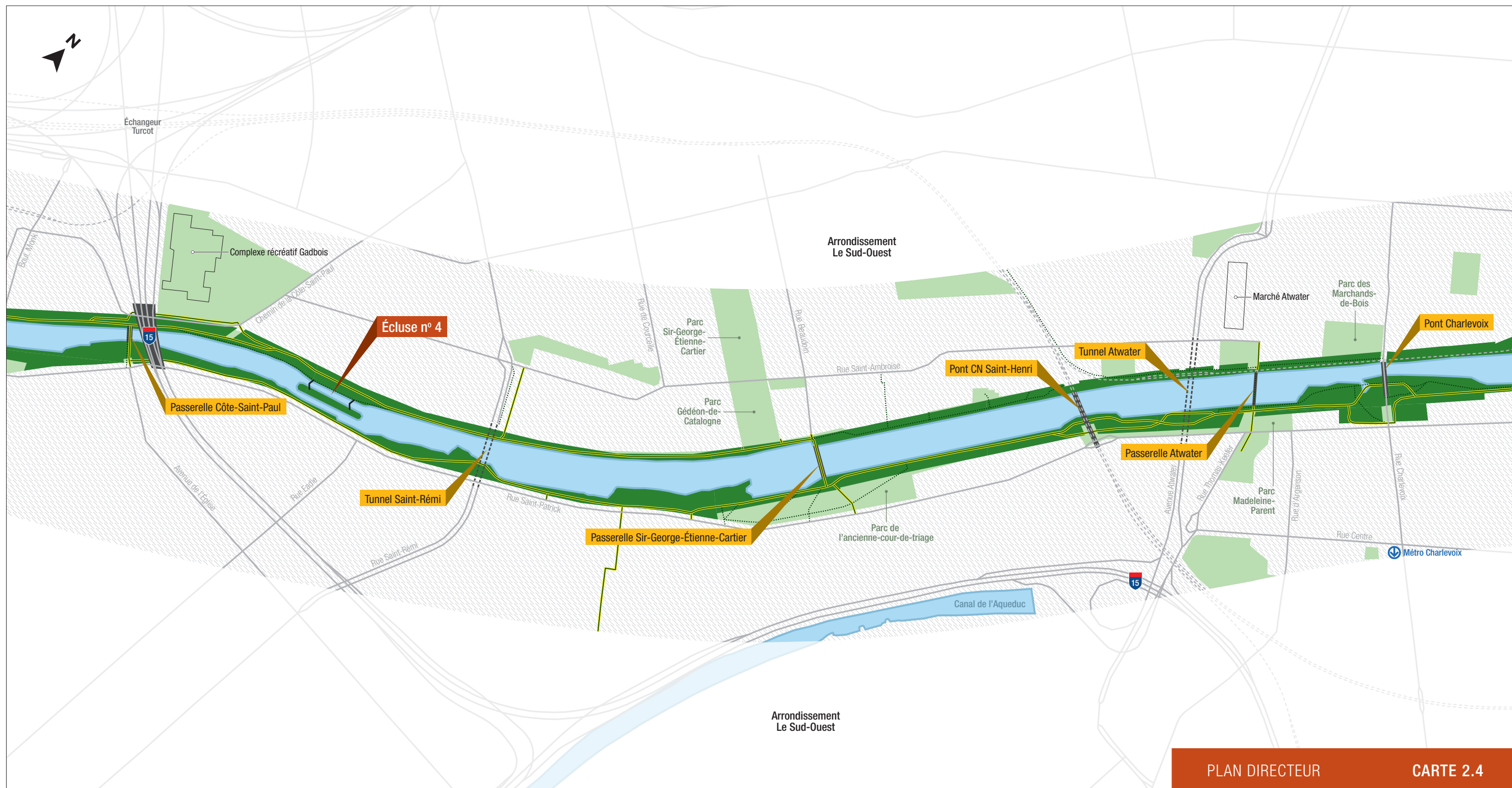
ARRONDISSEMENTS
LASALLE
LE SUD-OUEST

- PARCS CANADA
- PARC ET ESPACE VERT
- PISTE DU CANAL
- SENTIER PIÉTON



PLAN DIRECTEUR **CARTE 2.3**

2.1	2.2	2.3	2.4	2.5
LACHINE				VIEUX-PORT



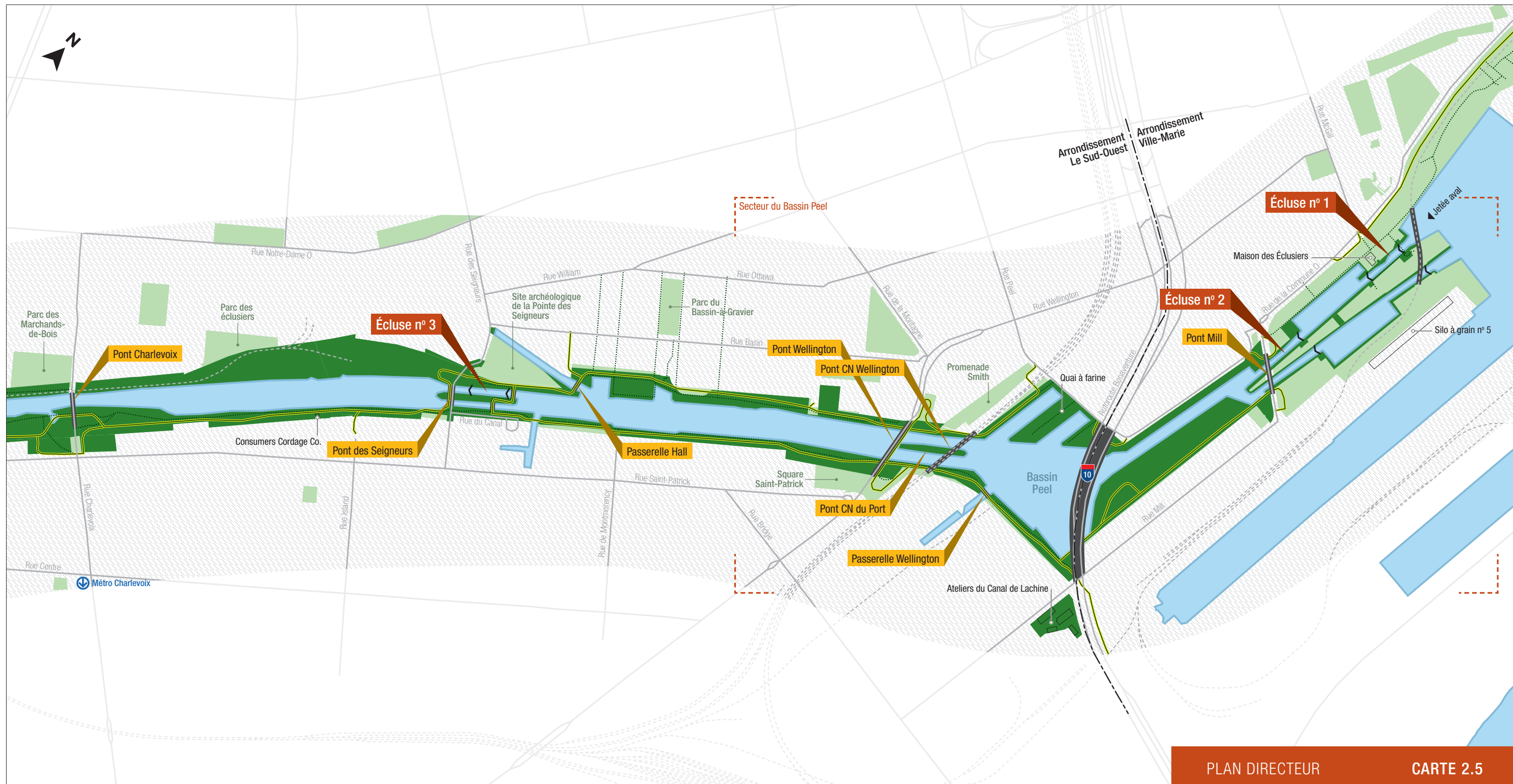
ARRONDISSEMENT LE SUD-OUEST

- PARCS CANADA
- PARC ET ESPACE VERT
- PISTE DU CANAL
- SENTIER PIÉTON



PLAN DIRECTEUR CARTE 2.4

2.1	2.2	2.3	2.4	2.5
LACHINE		VIEUX-PORT		



ARRONDISSEMENTS LE SUD-OUEST VILLE-MARIE	PARCS CANADA	PISTE DU CANAL	0 125 250 500 m JUILLET 2017	PLAN DIRECTEUR CARTE 2.5				
	PARC ET ESPACE VERT	SENTIER PIÉTON		2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 LACHINE VIEUX-PORT				

2.0 Importance du lieu historique national du Canal-de-Lachine

Le canal de Lachine est situé au cœur de la ville de Montréal. Il est constitué d'une voie navigable de 14,5 kilomètres comportant cinq écluses. Le canal est longé par une piste multifonctionnelle très fréquentée, laquelle est raccordée au réseau cyclable de la Ville de Montréal et à celui de sa rive-sud. Les berges, utilisées comme parc linéaire, sont quant à elles appréciées pour la détente, la contemplation du spectacle nautique et pour la tenue d'évènements et de rassemblements.

Le canal de Lachine fait partie des cinq voies navigables gérées par Parcs Canada au Québec¹. S'ajoutent à celles-ci le canal Rideau, le canal Sault-Ste-Marie et la voie navigable Trent-Severn en Ontario ainsi que le canal St-Peters en Nouvelle-Écosse. Ces ouvrages de génie, qui totalisent 625 kilomètres de voies navigables, ont joué un rôle capital dans le développement et la prospérité du pays.

Le canal de Lachine a été désigné lieu d'importance historique national en 1929 pour son rôle déterminant à la tête du réseau de canaux canadiens reliant le cœur du continent à l'océan Atlantique. Construit à des fins commerciales, entre 1821 et 1825, le canal aura permis à des marchandises de toute nature d'être ainsi dirigées vers le marché intérieur du Canada et des États-Unis ou d'en ressortir en vue d'être exportées. En raison de son potentiel hydraulique, le canal a également favorisé l'implantation de complexes industriels importants sur ses berges. Des entreprises de tous les secteurs d'activité ont créé des milliers d'emplois au canal de Lachine, que l'on reconnaît d'ailleurs comme premier foyer de développement de l'industrie manufacturière canadienne. Attirés par ces opportunités d'emplois, les travailleurs et leurs familles ont cherché à s'établir à proximité de leur lieu de travail ce qui a contribué à l'essor des quartiers ouvriers limitrophes. Le canal de Lachine constitue donc un ouvrage fondateur de Montréal en ayant contribué de façon marquante à son développement économique, industriel et urbain.

Aujourd'hui encore, le canal représente un lieu phare à Montréal. Il attira plus de 1,2 million de personnes en 2016, dont plus de 4 500 plaisanciers. Situé aux limites du quartier de l'Innovation et de celui, en effervescence, de Griffintown, le canal de Lachine représente un « secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle », identifié dans les outils de planification de la Ville de Montréal. Plusieurs complexes manufacturiers ayant contribué à la renommée du lieu comme corridor industriel ont aujourd'hui disparu mais des vestiges de cette glorieuse époque subsistent encore et façonnent son paysage. La préservation de leurs caractéristiques et de leur architecture ont permis dans bien des cas de maintenir un cachet unique qui est prisé par les amateurs de patrimoine industriel ainsi que les jeunes urbains à la recherche d'endroits singuliers et novateurs.

3.0 Contexte de planification

Le plus récent plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Lachine a été déposé au Parlement en 2004 et les orientations qu'il contient correspondent à la conjoncture particulière de la réouverture du canal à la navigation de plaisance en 2002, après avoir été inopérant pendant plus de 30 ans. En effet, après avoir été fermé à la navigation commerciale en 1970, le canal fut à nouveau ouvert à la navigation de plaisance à la suite d'investissements publics de l'ordre de \$110 millions, provenant à la fois de la Ville de Montréal et du gouvernement fédéral. Plusieurs objectifs visés par le plan directeur de 2004 ont été réalisés et ont porté fruit, notamment : l'établissement de dialogues enrichissants avec les partenaires (privés et publics) du milieu, une plus grande appropriation du lieu par les utilisateurs et résidents des quartiers adjacents, des efforts accrus d'intégration avec les milieux de vie adjacents. D'autres orientations doivent cependant être reconsidérées à la lumière des

¹ Les 4 autres voies navigables au Québec sont : le canal de Chambly, le canal de St-Ours, le canal de St-Anne-de-Bellevue et le canal de Carillon.

transformations importantes que connaît le milieu urbain environnant depuis quelques années et de la réalité opérationnelle du canal.

L'aménagement des berges du canal, réalisé vers la fin des années 1970, a conféré au lieu une nouvelle vocation de parc linéaire, en plus de contribuer directement à la revitalisation des milieux de vie adjacents. La mise en valeur de ce corridor récréatif a d'ailleurs donné naissance à une valorisation immobilière importante et a suscité un grand désir d'appropriation de la voie navigable par ses riverains.

Ces dernières années, le canal et ses abords ont ainsi subi d'importantes mutations, son paysage se transformant au gré des démolitions, des reconversions d'anciennes industries à des fins résidentielles et commerciales et des nouvelles constructions. Des projets majeurs d'infrastructures, propriétés d'autres entités publiques, ont aussi cours sur la propriété fédérale au canal et exigent des efforts considérables pour mitiger leurs impacts et pour assurer la préservation des valeurs historiques du lieu. Les utilisateurs quant à eux continuent d'affluer en grand nombre et expriment le désir d'avoir accès à des installations renouvelées et des services additionnels. Le canal est fréquenté comme un espace vert de détente au sein d'un environnement fortement urbanisé. De plus en plus d'événements, certains de portée plus locale, d'autres de plus grande envergure, ont également lieu sur les berges du canal et contribuent à le faire rayonner.

L'évaluation de l'état du lieu, réalisée en 2016, a d'ailleurs révélé que cette situation urbaine ainsi que la fréquentation élevée engendrent des défis quant à la condition et l'entretien des biens et actifs du canal. Assurer la sécurité publique ainsi que la protection des ressources culturelles du lieu devient un enjeu dans ce contexte. Le canal de Lachine doit également composer avec les attentes élevées du milieu environnant en pleine revitalisation et le nombre important d'intervenants aux visées parfois divergentes. Néanmoins, la notoriété grandissante du canal dans l'offre touristique et culturelle de Montréal suscite de nombreuses initiatives de la part du milieu et amène quantité d'opportunités. Le défi consiste donc à soutenir et à convertir cet intérêt pour le canal en occasions permettant de maintenir, voire d'accroître les activités et les commodités offertes aux usagers, de telle sorte que ces derniers puissent bénéficier d'une expérience de visite améliorée.

En 2015, le canal de Lachine a d'ailleurs amorcé une importante cure de rajeunissement de ses infrastructures, échelonnée sur une période de 5 ans, qui est rendue possible grâce à des investissements fédéraux de \$130 millions, soit davantage que les sommes initialement consenties pour remettre le canal en opération en 2002. Ce programme d'investissement permettra ainsi de remettre en état les infrastructures dont la condition s'était détériorée, plus particulièrement les murs de maçonnerie du canal, les écluses, les déversoirs ainsi que les ponts, les passerelles et la piste multifonctionnelle. Cette importante mise à niveau permettra aussi de garantir la pérennité des ouvrages de retenue et de régulation des eaux et par conséquent, la sécurité publique. Les effets d'investissements publics aussi colossaux excéderont les limites de la propriété fédérale au canal de Lachine et seront assurément bénéfiques sur les quartiers environnants.

Tous ces projets et initiatives amènent le canal de Lachine à se positionner dans un contexte évolutif et à adapter ses priorités de gestion. Le présent plan vise ainsi à actualiser l'orientation stratégique de gestion pour garantir au lieu historique national du canal de Lachine un avenir à la hauteur de son potentiel et des aspirations des communautés qui le bordent et l'animent.

4.0 Vision

La vision ci-dessous exprime l'état souhaité pour le lieu historique national du canal de Lachine à long terme, soit vers 2030.

Les voies navigables gérées par Parcs Canada ont jadis constitué des liens vitaux pour le transport et l'activité économique au pays. Aujourd'hui encore, elles perpétuent avec fierté cette tradition dans de nombreuses collectivités canadiennes en contribuant à leur développement socio-économique. Parcs Canada travaillera avec ses partenaires pour transformer les canaux, tant sur l'eau que sur les berges, en sites de classe mondiale, vivants et animés, en favorisant les loisirs, le tourisme et le développement économique, tout en préservant l'environnement naturel, historique et culturel pour les générations futures.

Emblème montréalais, reconnu internationalement pour la mise en valeur de ses symboles patrimoniaux et son animation culturelle, le canal de Lachine est un lieu inspirant. On s'y rend pour apprécier sa trame historique et sa mémoire industrielle, préservées et évoquées avec authenticité et respect. Les visiteurs sont interpellés par son parcours de découvertes et apprécient le rôle crucial joué par le canal comme moteur de développement économique non seulement pour l'agglomération de Montréal mais également pour l'ensemble du pays.

Partie intrinsèque de son passé et de son caractère présent, son urbanité lui confère une signature forte et distinctive, combinant le patrimoine et l'innovation. L'aménagement de ses berges reflète les transformations récentes et les besoins des nouvelles clientèles désireuses de s'y rassembler. Son cadre naturel en fait également un corridor de verdure prisé au cœur de la ville. Le bassin Peel est redevenu une véritable plaque-tournante, rassemblant les visiteurs telle une fête foraine et les invitant ensuite à explorer les différents secteurs du canal pour y vivre une variété d'expériences novatrices dans un environnement inégalé.

Le canal de Lachine constitue également un bien collectif intégré à son milieu et ouvert aux opportunités. Autrefois une voie de transport commercial, le canal incarne dorénavant le fil conducteur d'une trame urbaine en redéfinition. Il incite le dialogue entre les milieux de vie qui le bordent et les nombreux visiteurs qui y déambulent. Il est le reflet de communautés engagées dans sa protection et son animation, et représente pour ces dernières un levier de développement communautaire et économique sans pareil. Il témoigne de la fierté de représenter un ouvrage fondateur de Montréal et de la résilience d'une collectivité dont le milieu de vie est en transformation.

Que ce soit comme voie navigable, comme ouvrage hydraulique ou comme moteur de développement économique et urbain, le canal a été et continue d'être une démonstration élogieuse du génie et du savoir-faire canadien. Porte-étendard en milieu urbain, le canal de Lachine représente un lieu privilégié pour faire valoir auprès du public l'expertise unique de Parcs Canada et le vaste réseau d'endroits patrimoniaux canadiens.

5.0 Stratégies clés

L'orientation stratégique pour le lieu historique national du Canal-de-Lachine comprend quatre stratégies-clés. Elles visent à permettre au lieu historique de se renouveler, en tenant compte des principaux enjeux et tendances qui se dessinent, ainsi que de mieux se faire connaître et apprécier par les Canadiens en tirant profit des opportunités du milieu.

Les stratégies-clés présentées ci-dessous reflètent les attentes exprimées par les divers milieux entourant le canal de Lachine. Elles décrivent les grandes approches devant guider la gestion du lieu au cours des dix prochaines années afin d'atteindre, à plus long terme (vers 2030), la vision souhaitée.

Des objectifs plus précis correspondent à chacune des ces stratégies-clé et des cibles y sont associées afin de mesurer les progrès vers l'atteinte de ces objectifs au cours des années à venir.

Stratégie-clé no. 1 Le canal de Lachine : un emblème montréalais!

Cette stratégie vise à doter le canal de Lachine d'une identité forte et cohérente lui permettant d'être reconnu comme un lieu historique novateur en matière de préservation du patrimoine industriel en milieu urbain. Dans un contexte métropolitain et compétitif, une signature distinctive, reposant principalement sur les valeurs patrimoniales propres au canal, contribuera à faire de celui-ci un lieu emblématique de Montréal, une destination de premier plan tant pour les clientèles locales que pour les visiteurs internationaux. Cette signature unique ainsi que la préservation de ses valeurs et ressources culturelles permettra au canal de Lachine de s'inscrire au rang d'acteur de premier plan dans le milieu touristique et culturel de la métropole.

- Objectif 1.1 : La mise en valeur du canal de Lachine se distingue par son approche urbanistique et fait une large place à la participation d'intervenants innovateurs et créatifs du milieu montréalais.
 - Cible : des initiatives urbanistiques feront l'objet de concours publics d'ici 2027.
- Objectif 1.2 : La condition et l'intégrité des ressources culturelles associées aux bâtiments et ouvrages d'ingénierie du canal sont améliorées.
 - Cible : les bâtiments et ouvrages d'ingénierie sont évalués en bon état d'ici 2025.
- Objectif 1.3 : La concertation avec les services d'aménagement du territoire des arrondissements de la Ville de Montréal est maintenue et bonifiée afin de renforcer l'expression unique du paysage culturel urbain du canal de Lachine.
 - Cible : au moins une rencontre est tenue annuellement avec chacun des arrondissements bordant le canal.

Stratégie-clé no. 2 Une expérience de visite renouvelée

Cette stratégie met l'accent sur le renouvellement et la bonification de l'expérience de visite offerte aux usagers du canal afin de tenir compte des nouveaux besoins exprimés par les différents profils d'utilisateurs et de la revitalisation des milieux de vie adjacents. La présente stratégie vise notamment à accroître le niveau de services et d'occasions de récréation et d'apprentissage ainsi qu'à mieux refléter les transformations récentes du tissu urbain environnant. À terme, le canal sera recherché pour son corridor unique, un parcours invitant à la découverte d'un patrimoine authentique, à la contemplation de sa voie navigable et à la détente dans un cadre verdoyant.

- Objectif 2.1 : L'expérience de visite est rehaussée et le plein potentiel d'aménagement du canal est complété.
 - Cible : les services de base sont optimisés dans les différents secteurs du canal d'ici 2027.

- Cible : La satisfaction des visiteurs quant à l'offre globale de services et l'état des installations augmente de 5% d'ici 2025.
- Objectif 2.2 : Chacun des secteurs du canal fait l'objet d'un concept d'aménagement et d'une programmation d'expériences novatrices pour les visiteurs reflétant son histoire et ses particularités.
 - Cible : Une ressource culturelle emblématique (située sur la propriété de Parcs Canada) est mise en valeur dans chacun des secteurs du canal d'ici 2027.
 - Cible : L'indicateur « apprentissage » passe du rouge au jaune lors de la prochaine évaluation de l'état du lieu en 2026.
 - Cible : La vocation du Centre de services aux visiteurs de Lachine est redéfinie d'ici 2019.
- Objectif 2.3 : Les cyclistes et les promeneurs apprécient le choix varié d'expériences et de parcours qui leur est proposé, que ce soit à même les berges du canal, vers les quartiers bordant le canal ou dans d'autres endroits du réseau de Parcs Canada propices notamment à la pratique du vélo.
 - Cible : Des interventions seront réalisées d'ici 2027 afin d'augmenter la fluidité et la sécurité des usagers dans les sections les plus achalandées de la piste multifonctionnelle.
 - Cible : Le « lien Nord » de la piste multifonctionnelle* est aménagé d'ici 2020. (*entre les rues Charlevoix et des Seigneurs sur la rive Nord du canal).
 - Cible : De nouveaux circuits sont proposés aux cyclistes d'ici 2022 en collaboration avec les arrondissements de la ville de Montréal et d'autres lieux historiques ou parcs nationaux de Parcs Canada.
- Objectif 2.4 : Des quais publics et des services destinés aux amateurs de plaisance sont ajoutés.
 - Cible : Des pôles d'amarrage nocturne avec électricité sont rendus disponibles aux plaisanciers d'ici 2027.
 - Cible : Deux nouveaux accès publics à l'eau sont aménagés pour les embarcations non-motorisées d'ici 2022.
- Objectif 2.5 : Le canal propose en collaboration avec ses partenaires une programmation d'activités étalée sur les quatre saisons.
 - Cible : Un concept hivernal est mis en œuvre d'ici 2022;
 - Cible : Le nombre de permis d'activités accordés augmente de 10 % d'ici 2022.

Stratégie-clé no. 3 Un bien collectif important, vecteur de développement pour les communautés

Depuis sa réouverture, le canal de Lachine a été un levier important pour la requalification des quartiers environnants et a engendré des retombées importantes pour ces milieux et pour la ville de Montréal. La présente stratégie cherche à accroître la portée d'un tel équipement public dans le milieu et à multiplier ses bénéfices pour les communautés. Elle cherche également à réaffirmer la propriété publique du lieu et son intégration avec les milieux qui le bordent et qui se l'approprient. Finalement, cette stratégie-clé mise sur des partenariats solides pour appuyer Parcs Canada dans la réalisation de sa vision à long terme pour le canal de Lachine.

- Objectif 3.1 : Les communautés se mobilisent pour le canal et participent activement à sa programmation et son rayonnement via une nouvelle approche de partenariat.
 - Cible : Une politique sur l'art public est élaborée avec la collaboration des communautés d'ici 2020.
 - Cible : De nouveaux espaces sont rendus disponibles pour encourager les activités et initiatives citoyennes.
 - Cible : Une table de concertation avec les communautés et les arrondissements est mise sur pieds d'ici 2022 pour une meilleure coordination des efforts de protection et mise en valeur.

- Objectif 3.2 : La fréquentation croissante du canal se traduit par des opportunités de développement communautaires et socio-économiques pour les acteurs des milieux adjacents.
 - Cible : De nouvelles interconnexions Nord-Sud sont aménagées avec les milieux de vie adjacents.
 - Cible : De nouveaux circuits sont mis en place d'ici 2027 pour favoriser les retombées touristiques dans les quartiers environnants.

Stratégie-clé no. 4 Une vitrine exceptionnelle sur l'histoire et l'innovation

Parcs Canada possède une expertise unique dans l'intendance et l'opération d'un canal historique. En raison de la localisation urbaine du canal de Lachine, Parcs Canada est bien positionné pour faire la démonstration de son savoir-faire à un public étendu mais également pour faire connaître et promouvoir le vaste réseau d'endroits patrimoniaux que gère l'Agence. Cette stratégie vise donc à faire du canal un porte-étendard de Parcs Canada, un lieu historique singulier dont la notoriété rejaillit sur toute l'Agence.

- Objectif 4.1: Le canal de Lachine représente au sein de Parcs Canada un point de contact privilégié afin de mieux faire connaître la mission et les lieux historiques, les parcs nationaux et les aires marines de conservation gérés par l'Agence.
 - Cible : Au moins une cérémonie de citoyenneté pour les nouveaux arrivants est tenue annuellement au canal.
 - Cible : Deux événements promotionnels ou initiatives nationales de Parcs Canada ont lieu au canal chaque année.
 - Cible : Des alliances sont bâties avec les universités montréalaises et avec le quartier de l'Innovation.
 - Cible : Un concept de vitrine dynamique est implanté d'ici 2027 dans le secteur Atwater pour mieux accueillir les visiteurs et promouvoir l'identité du canal de Lachine et celle de Parcs Canada.

- Objectif 4.2 : En collaboration avec le programme national de diffusion externe/culturelle, le canal de Lachine participe activement à faire connaître les lieux historiques, les parcs nationaux et les aires marines de conservation.
 - Cible : D'ici 2020, 25 000 personnes sont contactées annuellement par les équipes de diffusion de Parcs Canada.

6.0 Approche de gestion par secteur pour le Bassin Peel

Historiquement, le bassin Peel était un point de convergence stratégique, une véritable plaque-tournante et une "fenêtre sur l'océan", entre les navires de haute mer et les navires destinés au réseau intérieur. En raison de sa profondeur et de son gabarit, le bassin Peel constituait un bassin dit « de retournement » et permettait aux navires océaniques de s'y avancer. En plus du couloir navigable du canal, ce secteur comportait plusieurs cales, bassins et quais latéraux liés aux fonctions de transbordement et portuaires.

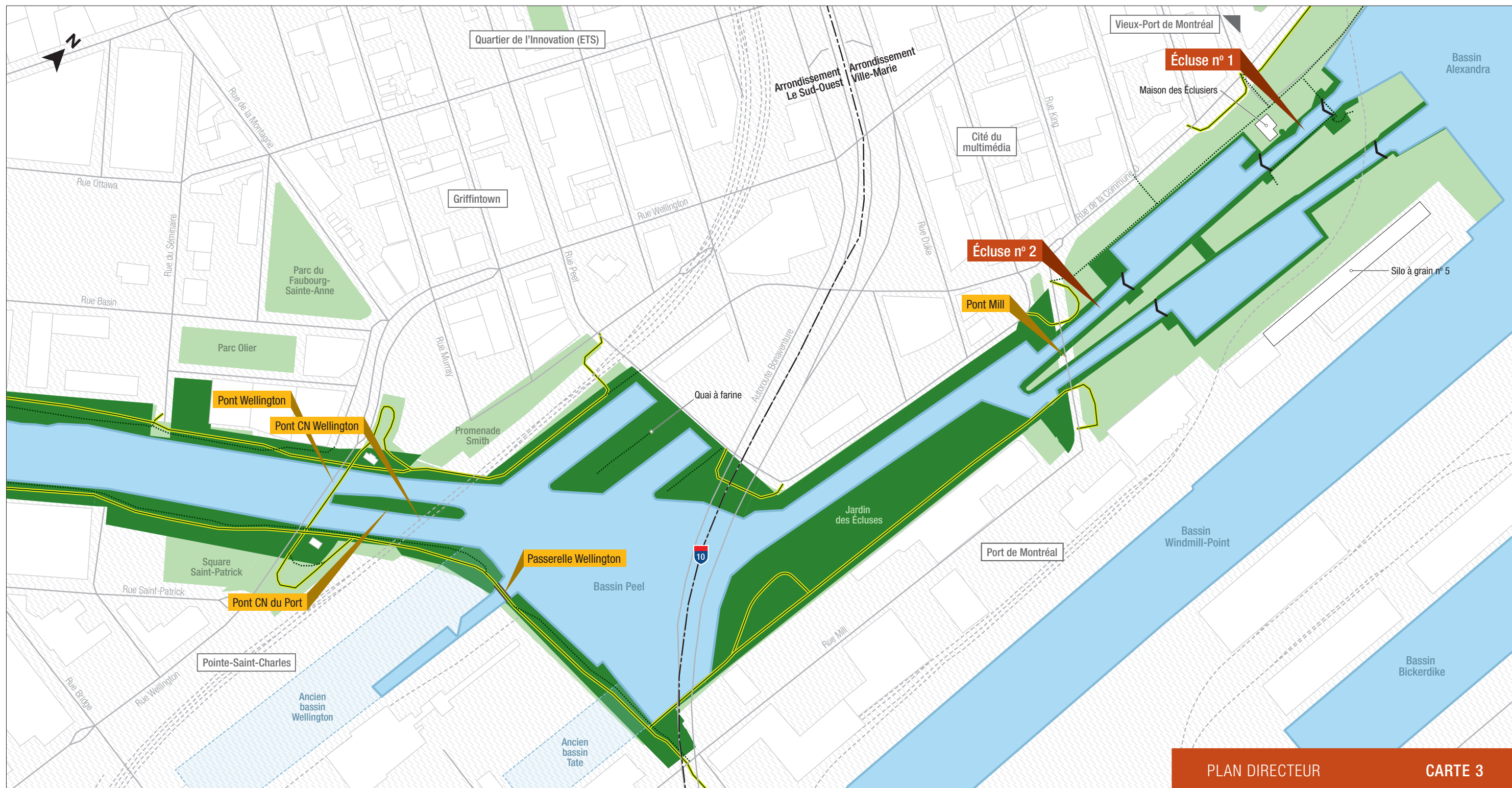
Au début des années 2000, les deux anciens quais à farine situés sur la berge nord-est du bassin ont été déblayés et remis au jour. Les anciens bassins Tate et Wellington, du côté opposé, demeurent quant à eux en grande partie remblayés et inutilisés. Le secteur du bassin Peel compte donc de grandes superficies de quais et de berges encore inutilisées ou aménagés de façon minimaliste. De plus, il offre un paysage unique d'où l'on peut observer le skyline du centre-ville de Montréal et des symboles emblématiques du patrimoine industriel tels que le silo no. 5 dans le Vieux Port de Montréal, le pont pivotant du CN et l'usine de la Farine Five Roses avec sa célèbre enseigne. Le bassin est traversé en hauteur par l'autoroute Bonaventure, la porte d'entrée principale au centre-ville de Montréal.

Une approche de gestion par secteur a pour but de formuler une orientation particulière à un secteur bien défini et présentant des enjeux, des possibilités et des défis propres à celui-ci. Le bassin Peel appelle à une telle approche plus ciblée en raison de :

- Sa localisation à l'entrée du centre-ville de Montréal, au cœur d'un redéveloppement urbain majeur;
- Sa proximité immédiate du Vieux Port de Montréal fréquenté par plus de 6 millions de personnes et l'accès à sa clientèle internationale;
- Le gabarit singulier de son plan d'eau lui conférant un grand potentiel encore inexploité;
- Sa thématique et ses composantes historiques;
- Sa signification particulière pour de nombreux partenaires²;
- La présence d'infrastructures de transport imposantes et la venue prochaine d'autres équipements structurants, dont l'annonce du projet du réseau électrique métropolitain (REM) de Montréal et de sa future station.
- La proximité d'une clientèle jeune et branchée attirée par le Quartier de l'innovation et l'ÉTS.

Tous ces éléments réunis confèrent un statut particulier au secteur, une grande visibilité et un potentiel de diffusion du patrimoine et de développement immense. Le bassin Peel peut aspirer à devenir un élément moteur du canal de Lachine et même retrouver son rôle de plaque-tournante, soit un lieu de convergence attractif pour les clientèles urbaines de Montréal ainsi que les touristes. La stratégie pour y parvenir passe nécessairement par des partenariats solides et stratégiques ainsi que par une vision de développement concertée et affirmée.

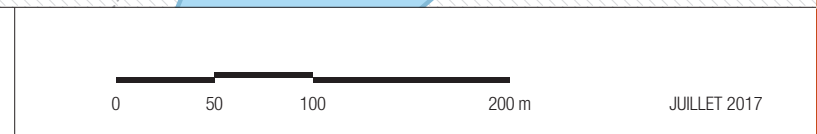
² Selon le compte-rendu de l'exercice de vision avec les parties prenantes tenu en Décembre 2015. *Rapport Final, Convergence-Institut du Nouveau Monde, Février 2016.*



PLAN DIRECTEUR CARTE 3
 SECTEUR DU BASSIN PEEL

ARRONDISSEMENTS
 LE SUD-OUEST
 VILLE-MARIE

- PARCS CANADA
- PARC ET ESPACE VERT
- PISTE DU CANAL
- - - - SENTIER PIÉTON



Objectifs propres au secteur du bassin Peel :

- Les partenaires du milieu élaborent avec Parcs Canada une vision commune de développement pour le secteur du bassin Peel et s'engagent à intégrer celle-ci dans leurs projets respectifs afin de renforcer l'identité unique de l'endroit.
 - Cible : Un organisme permettant de traduire et de rallier les intérêts de chaque intervenant dans le développement du secteur est mis en place pour 2019.
 - Cible : Un plan-concept d'aménagement du bassin Peel est développé d'ici 2021 en collaboration avec cet organisme.
 - Cible : Dans le respect de son mandat, Parcs Canada participe à la planification des grands projets urbains du secteur.

- Le bassin Peel constitue une véritable porte d'entrée au canal et sa connectivité avec les milieux qui l'entourent est maximisée.
 - Cible : En collaboration avec la Ville de Montréal, les principaux accès au bassin sont mieux signalés et identifiés et font l'objet d'aménagements invitants d'ici 2025.
 - Cible : L'interconnexion avec le Vieux-Port de Montréal fait l'objet d'un aménagement prioritaire et d'un traitement particulier d'ici 2022.
 - Cible : Les liens et les parcours favorisant le transport actif sont développés d'ici 2027.

- L'unicité du bassin Peel est célébrée grâce à une programmation d'activités et d'expériences innovantes misant à la fois sur l'eau et sur les symboles patrimoniaux du lieu et des environs.
 - Cible : Un appel de propositions est lancé d'ici 2022 pour développer une expérience signature et faire vivre/animer le lieu.
 - Cible : D'ici 2023, au moins deux interventions ou projets mettent en valeur le patrimoine du lieu.
 - Cible : D'ici 2023, en partenariat avec des organisations publiques, communautaires ou privées, un pôle multi-services est implanté au bassin Peel afin de desservir une clientèle diversifiée.

7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada est responsable d'évaluer et d'atténuer les répercussions de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*, préparée par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, exige la réalisation d'une évaluation environnementale stratégique (EES) pour tous les plans et toutes les politiques qui sont considérés comme ayant une incidence environnementale positive ou négative et qui sont soumis au Cabinet ou à un ministre pour approbation.

Une évaluation environnementale stratégique a été entreprise pour ce plan directeur, et l'orientation qui s'y trouve en matière de gestion a été ajustée en fonction des conclusions tirées. La partie qui suit présente un sommaire de l'évaluation environnementale.

« Conformément à La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2004), une évaluation environnementale stratégique a été menée sur la proposition du plan directeur du lieu historique du Canal-de-Lachine.

Les évaluations environnementales stratégiques des plans directeurs offrent l'occasion d'identifier les impacts généraux et non intentionnels des actions de gestion proposées et d'évaluer les effets cumulatifs de multiples activités sur l'environnement. L'évaluation environnementale stratégique a évalué les effets potentiels sur les ressources naturelles, culturelles et sur les objectifs d'expérience des visiteurs. Les effets négatifs potentiels, y compris les effets cumulatifs, sur les ressources naturelles, culturelles et d'expérience des visiteurs devraient être minimales. Les évaluations des impacts au niveau du projet aborderont les effets négatifs potentiels des projets et activités proposés individuellement sur le site. L'évaluation environnementale stratégique a conclu que la proposition du plan directeur du lieu historique national du Canal-de-Lachine aurait plusieurs effets positifs sur les ressources culturelles et les expériences des visiteurs et ne devrait pas contribuer à d'importants effets négatifs. »